



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Don du sang

Question écrite n° 49835

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le secrétaire d'État à la santé et à la sécurité sociale sur la nécessité d'encourager le don du sang. Les réserves de sang des établissements de transfusion sanguine sont insuffisantes alors que les besoins en sang quotidiens sont importants. Les responsables des établissements de transfusion ont révélé qu'ils manquaient plus spécifiquement de plaquettes sanguines. Aujourd'hui, la transfusion sanguine a fait d'énormes progrès puisqu'on ne transfuse plus aux malades que les composants dont ils ont besoin. C'est pourquoi il lui demande quelles sont les mesures qu'entend prendre le Gouvernement pour assurer la sécurité des transfusions sanguines, pour encourager le don du sang, et le rétablissement de la distinction qui était décernée aux donneurs de sang bénévoles totalisant cent dons.

Données clés

Auteur : [M. Hunault Michel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49835

Rubrique : Sang

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mars 1997, page 1492